

Le 20 août 1852, le sieur Dupont, employé du commissariat, est nommé aux fonctions de greffier des tribunaux, en remplacement de M. Robin, démissionnaire.

Le 27 août 1852, M. Chassériaux, sous-lieutenant d'infanterie de marine, est nommé membre de la commission permanente des recettes, en remplacement de M. Mitraud.

Extrait du programme de la fête du 15 août, célébrée à Papeete (Taïti).

Le 14 août, au coucher du soleil, une salve de 24 coups de canon, faite par l'*Artémise* et la batterie de campagne, annoncera la fête du lendemain.

• La terre ne commencera qu'après le premier coup de canon de la rade.

Le 15, à huit heures du matin, à midi et au coucher du soleil, mêmes salves que la veille. Les bâtiments de la rade seront pavoisés. Le pavillon du Protectorat sera hissé au mât de misaine. Le pavillon national flottera sur les édifices publics. Les troupes et les équipages auront une double ration de vin à midi.

A huit heures et demie, MM. les officiers de tous les corps de la marine et de tous les grades se réuniront à l'hôtel du Gouvernement, pour accompagner M. le Commissaire de la République à l'église de Papeete, dans laquelle un *Te Deum* sera chanté.

A sept heures du soir, les établissements du Gouvernement seront illuminés.

• A huit heures, un feu d'artifice sera tiré dans la vallée de Sainte-Amélie.

A dix heures, on battra la retraite.

Le 18 août 1852, le 1^{er} conseil de guerre permanent condamne à la peine de six mois à un an de prison, pour coups et blessures, les marins désignés ci-après, embarqués sur la corvette l'*Artémise*:

A six mois.

Fessard (Eugène), matelot ;
Driano (Joseph-Marie), matelot ;
Prié (Jacques-Ambroise), matelot ;
Caron (Jean-Henry), matelot ;
Rousselot (Nicolas-Cyrille), matelot ;
Mercier (Marie-Lucien), matelot ;
Bruner (Victor), matelot.